

Procès-Verbal de la réunion du Comité Directeur Jeudi 16 janvier 2025 à Saintes - 19h00

Membres présents:

Vanessa Maroleau, Alain Marfil, Christine Dantec, Béatrice Jacaud, Olivier Millet, Patrick Simon.

Membres absents excusés :

Nadia Gardelle et Alexandre Léon

Infos de la Présidente :

Vanessa Maroleau et Christine Dantec ont été élues à la Ligue Nouvelle-Aquitaine de Natation lors des élections du 10 novembre 2024.

Le 1^{er} CODIR de la LNA s'est déroulé en visio :

- Christine est responsable des jeunes officiels.
- Vanessa s'est positionnée sur 5 commissions : Natation Course, Matériel, Management des Compétitions, Conseil Départemental Club Label et PSF, Ressources humaines.

Quelques péripéties ont ponctué la suite des événements, puisqu'à la lecture du PV, elle n'était inscrite que sur 1 des 5 commissions pour lesquelles elle avait candidaté.

Le nécessaire a été fait pour apporter les corrections lors du CODIR du 12 janvier 2025.

Pour information, Mr Lalot a intégré la commission Maîtres et Mr Persigant a en charge la commission relative à l'organisation des compétitions.

Loïc a intégré l'ETR (équipe Technique Régional) ; Pour rappel, il est référent de l'ETD (équipe Technique Départementale).

Le CD 17 a pris en charge les frais inhérents au séminaire des entraîneurs qui s'est tenue à Talence le 12 janvier dernier (transport + coût de la formation + repas).

Les éducateurs ayant participé sont : Laurent pour Rochefort, Sébastien pour Saintes, Virginie pour St Jean d'Angely, Audrey pour Royan, Loïc et Vanessa pour La Rochelle.

Jean-Marie de Saintes et Bastien de Jonzac étaient absents.

Lors du CODIR de la ligue, il est rappelé qu'il est obligatoire de prévenir le secrétaire de la Ligue pour demander l'autorisation d'utiliser du matériel et ce moyennant un coût de location qui s'élève à 350 € par jour.

Point financier :

Le NCA ne s'est pas acquitté de sa facture d'engagement.

Devant le coût de location, il est décidé de solliciter le conseil départemental pour obtenir une subvention exceptionnelle d'investissement. Un devis pour du matériel de chronométrage semi-automatique a été réalisé en 2024 (Quantum, harnais, etc...). Il s'élève à 23307€ + 13016€ pour le tableau d'affichage ; celui-ci va être réajusté au regard de l'augmentation qui avait été annoncée.

La dépense ne sera engagée que si la subvention est accordée.

L'achat de jeux de plaques n'est pas envisageable au regard du coût : 30000€.

La demande de subvention de Fonctionnement du Conseil départemental est à renvoyer pour le 20 janvier 2025.

A noter que la demande va concerner les déplacements de la CFD, des Championnats de France Benjamins et du séminaires des entraîneurs.

Lancement de la campagne FDVA2 - axes" fonctionnement ou actions innovantes" - édition 2025 : Le dossier est à compléter pour le 12 mars 2025.

Actualités des Commissions :

Natation Course :

Une réunion de la commission sportive avec les entraîneurs est organisée le 25 Janvier 2025.

Suite aux Interclubs Avenirs à Rochefort en décembre 2024, Vanessa a reçu un mail du NCA avec un courrier d'un parent d'un licencié de St Jean d'Angely. Voici les reproches faits : piscine vestige pourrie, pas assez de sièges, compétition très mal gérée, cauchemar, incompétence etc... Une réponse est demandée.

Il est rappelé différents échanges avec les officiels et les organisateurs de compétition concernant le comportement du NCA.

Le comité va convoquer la présidente de NCA, Mme Michaud Patricia et l'éducatrice Virginie Dubis, avant l'assemblée générale du CD17 afin d'échanger sur ces évènements.

La convocation sera adressée en courrier recommandé pour officialiser cette rencontre.

Le CD17 va demander à Mr PROU d'assister à cette rencontre en qualité de médiateur.

Préparation de l'AG du vendredi 14 mars à 20h30 :

L'AG se tiendra le vendredi 14 mars 25 à Rochefort Quai aux Vivres à 20h30.

Ordre du Jour de l'AG : compte-rendu des commissions, récompenses par rapport aux qualifications aux France (Dunkerque), approuver les comptes (Il va être demandé à Mr Prou la vérification des comptes).

Questions diverses :

La piscine de La Rochelle fermera au 1^{er} juillet 2025 pour des travaux qui vont durer environ 18 mois.

Le club est en recherche de lignes d'eau uniquement pour ses groupes compétitions natation courses (arrêt des groupes loisirs).

Pour le Waterpolo, Olivier Millet est en train de voir sur les piscines de Rochefort, Luçon, Niort et St Jean d'Angely. Le club estime une perte d'environ 100 000€.

Le club de Jonzac sera absent lors de la compétition du 9 février car le bassin est fermé jusqu'au 22 février 25.

Il est demandé aux clubs de faire parvenir la liste des nageurs en formation (assistant moniteur etc...).

Christine demande la prise en charge relatif à l'achat d'une ramette de papier et d'une cartouche d'encre afin de remplir ses missions auprès des officiels du département. Le comité valide la demande.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h00.

La présidente,
Vanessa MAROLEAU

La secrétaire,
Béatrice JACAUD